

AVIS DE RECHERCHE



Des organismes communautaires
oeuvrant auprès des jeunes
sont recherchés pour un branchement
Internet haute vitesse gratuit
jusqu'au 31 décembre 2007.

Plus de détails en page 2...

Légère progression des jeunes
et des femmes élu(e)s au sein
des conseil municipaux de la
Mauricie en novembre 2005

Bilan à lire en page 3



L'Éclaircie est là pour vous; c'est à vous de l'alimenter !

L'Éclaircie est un bulletin qui s'adresse principalement aux organismes jeunesse de la Mauricie. Vous pouvez utiliser ce média gratuitement pour annoncer vos événements spéciaux, votre assemblée générale annuelle, vos besoins de bénévoles, vos postes à combler, les résultats de vos efforts ou toutes informations pertinentes pour les 16-35 ans de la Mauricie.

Vous avez des choses
intéressantes à dire ?

Voici comment nous rejoindre :

1, rue Fusey, 3e étage
Trois-Rivières (QC) G8T 2T2
Téléphone : (819) 697-3993
Télécopie : (819) 697-3436

ileblanc@forumjeunessemauricie.com



Concours « Internet haute vitesse gratuit »

Branchement jusqu'au 31 décembre 2007
Une initiative de TGVnet Mauricie

La Conférence régionale des élus de la Mauricie, TGVnet Mauricie et le Forum Jeunesse Mauricie s'unissent pour offrir à 10 organismes communautaires le branchement Internet gratuit jusqu'au 31 décembre 2007 !

CONTEXTE

Le présent concours est issu d'une volonté de la Conférence régionale des élus de la Mauricie (CRÉ) d'enjoindre les promoteurs à intégrer la réalisation d'une initiative visant la réduction des inégalités, au sein de chaque projet financé par le Fonds de développement régional.

Le promoteur TGVnet Mauricie a bénéficié d'un financement de la CRÉ. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif dont la mission est d'agir comme *transporteur* pour rendre accessible une connectivité à large bande passante dans les différents secteurs de la Mauricie. Il confie l'exploitation des divers services de télécommunications vers les entreprises, organismes et résidences à des fournisseurs de services accrédités.

PROJET

TGVnet offrira gratuitement le service Internet haute vitesse, incluant le branchement, à 10 organismes communautaires dont la mission est reliée à la réduction des inégalités auprès des jeunes.

ADMISSIBILITÉ

Organismes communautaires dont la mission est reliée à la réduction des inégalités auprès des jeunes plus spécifiquement, au niveau de l'exclusion sociale, de la précarité sous toutes ses formes et de la pauvreté. Les organismes doivent être localisés dans les villes et MRC suivantes : Shawinigan, Trois-Rivières, Mékinac et Des Chenaux. Les municipalités de La Tuque, St-Paulin, St-Barnabé, St-Alexis-des-Monts, Maskinongé ne sont pas couvertes par le concours car le branchement Internet haute vitesse de TGVnet n'y est pas encore disponible. Les organismes déjà branchés à Internet sont admissibles au concours.



Agir ensemble



PROCESSUS DE SÉLECTION

Les organismes doivent soumettre une lettre d'un maximum d'une page expliquant en quoi un branchement à Internet haute vitesse viendra les aider à réaliser leur mission. Un comité formé d'un représentant de TGVnet, de la Conférence régionale des élus de la Mauricie et du Forum Jeunesse Mauricie se réunira pour analyser les demandes et choisir les 10 gagnants.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- ◆ Démontrer que la mission de l'organisme est en conformité avec les critères d'admissibilité ;
- ◆ Démontrer l'utilité du branchement dans le cadre des opérations de l'organisme ;
- ◆ Une répartition territoriale diversifiée sera privilégiée par le comité.

DATE DE TOMBÉE

Les lettres doivent parvenir à la Conférence régionale des élus de la Mauricie au plus tard le **27 janvier 2006**.

Par la poste : À l'attention de Madame Marie Albertson
3450, Boul. Gene-H.-Kruger, bureau 200
Trois-Rivières (Qc)
G9A 4M3

À l'adresse de courriel suivante : marie.albertson@cre-mauricie.qc.ca.

Jeunes et femmes en politique municipale

Le Forum Jeunesse Mauricie et la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie ont mené diverses actions au cours de l'année pour démystifier la politique municipale, outiller, informer et surtout encourager les jeunes et les femmes à prendre leur place au sein des conseils municipaux. Le 6 novembre dernier, des élections se déroulaient simultanément dans toutes les municipalités du Québec. La Mauricie comptait jusqu'à tout récemment 40 municipalités mais, avec la reconstitution de La Bostonnais et de Lac Édouard en Haute-Mauricie, ce nombre est passé à 42 municipalités. Ce sont donc 42 sièges à la mairie et 267 postes de conseillers (ères) municipaux qui ont été mis en élection. Le FJM et la TCMFM constatent qu'il y a eu une très légère augmentation du nombre de jeunes et de femmes présents au sein des conseils municipaux. Voici donc le portrait des jeunes et des femmes élu(e)s dans les différents territoires de la Mauricie.

Suite de l'article à la page suivante...



Portrait des femmes

En Mauricie, ce sont 10 % des municipalités sont désormais dirigées par une mairesse. Dans l'ensemble, les femmes occupent 27 % des sièges dans la plupart des 42 conseils municipaux de la région (les conseils de 4 municipalités demeurent en effet sans représentation féminine).

Ce sont donc 83 des 128 candidates qui ont été élues, ou réélues, à l'un des 309 postes à combler. A titre comparatif, avant l'élection, 70 femmes occupaient un poste de mairesse ou de conseillère dans la région. Il s'agit donc d'une très légère progression, si l'on tient compte du fait que la reconstitution des municipalités de La Bostonnais et de Lac Édouard ont fait accroître le nombre de postes disponibles.

Par ailleurs, on constate que 4 municipalités demeurent sans représentation féminine (comparativement à 5 auparavant) alors que 7 conseils municipaux sont dorénavant composés d'une proportion de femmes supérieure à 50 %.

Portrait des jeunes

En ce qui concerne les jeunes, ils occupent depuis le 6 novembre dernier 9 % des sièges au sein des 42 conseils municipaux de la Mauricie. Ce sont donc 26 jeunes qui ont été élu(e)s ou réélu(e)s à l'un des 309 postes à combler. De ce nombre, 2 jeunes siègent à la mairie (4,76 %) et 24 sont conseiller(ère)s (8,99 %). Il s'agit d'une très légère progression comparativement aux anciens conseils municipaux qui comptaient 2 jeunes à la mairie et 21 jeunes aux postes de conseiller(ère)s.



Par ailleurs, Il importe de souligner que la moitié des municipalités, soit 22, sont sans représentation « jeune ». Enfin, les municipalités où siègent plus d'un jeune sont peu nombreuses : 6 sur 20 municipalités avec représentation « jeune ».

En conclusion, malgré leur faible représentation, il est intéressant de pouvoir étudier la présence de jeunes et de femmes au sein des conseils municipaux de la Mauricie. Ayant désormais en main des données nous permettant de faire certaines analyses, il sera intéressant de faire l'étude comparative lors des élections municipales de 2009. Par ailleurs, le Ministère des Affaires municipales et Régions a dressé un profil des élu(e)s à l'échelle du Québec suite aux élections municipales 2005. Cette analyse préliminaire met en relief le fait que les jeunes soient plus nombreux à occuper des postes de conseiller(ère), ce qui est vrai également pour la Mauricie. De plus, l'étude démontre que les femmes sont mieux représentées dans le groupe des 18-34 ans que parmi les autres groupes d'âges. En Mauricie, on remarque également cette tendance où de plus en plus de jeunes femmes sont élues. Souhaitons que cette progression s'accroisse dans le futur !

Avis de recherche

Nous sommes à la recherche de jeunes dynamiques demeurant ou travaillant sur le territoire de la MRC de Mékinac intéressés au développement de la jeunesse mauricienne. Une place au conseil d'administration du Forum Jeunesse Mauricie est à combler. Si intéressé, communiquez avec Isabelle Bordeleau au 697-3993.

